

LE CHEMIN DE L'ORIENTATION

Élaboration d'un projet professionnel
et d'études

Manuel destiné aux élèves de l'enseignement secondaire
et secondaire technique



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Centre de psychologie et d'orientation scolaires

Au cours de vos études secondaires ou secondaires techniques, vous devez prendre des décisions capitales quant à la suite de votre cursus.

Afin de vous permettre de choisir en connaissance de cause, vous serez amené à vous poser les bonnes questions qui vous feront avancer dans vos réflexions :

- Voulez-vous poursuivre vos études ou intégrer la vie professionnelle ?
- Avez-vous déjà une idée précise des différentes professions ?
- Dans quels domaines vous sentez-vous à l'aise ?
- Quels sont les critères qui sont importants dans votre choix ?
- Quelles sont les personnes qui vous influencent (parents, connaissances, amis, etc.) ?
- Avez-vous une solution alternative, un plan B ?

Il est évident que pour certains d'entre vous les réponses à ces questions viendront rapidement, tandis que pour d'autres elles prendront du temps car elles présupposent des recherches d'informations nombreuses et approfondies.

Vous trouverez dans cette brochure :

- des pistes de réflexion pour orienter votre choix
- des conseils adaptés à votre chemin de l'orientation
- des informations utiles concernant les études et le monde du travail
- des adresses pour vous informer et vous guider
- des outils et des initiatives utiles pour vous renseigner (documents, sites Internet, Foire de l'Étudiant)

Or, les recherches personnelles ne sont pas tout ! Elles ne remplacent pas la clarification de vos idées grâce au contact avec des personnes compétentes.

Ce chapitre est destiné à vous sensibiliser aux différentes étapes essentielles que vous êtes amené à parcourir pour pouvoir prendre des décisions adéquates quant à votre orientation. En effet, l'orientation présuppose qu'on devienne acteur de sa propre orientation: il vous faut par conséquent une

- **élaboration judicieuse**, répondant à des
- **principes bien précis**, en utilisant des
- **méthodes efficaces**.

1.1. La recherche d'informations

La première étape que vous devez entamer consiste à explorer votre environnement et à vous analyser vous-même en tant qu'individu. C'est lors de cette étape que vous allez vous poser un certain nombre de questions :

- Quels métiers existent dans mon environnement immédiat ? Dans la société en général ?
- Que faire pour connaître mon environnement ?
- Quels sont les moyens que je peux utiliser pour trouver ces informations ?
- Qui suis-je ? Quelles sont mes compétences, mes aptitudes ?
- Quels sont mes besoins et intérêts ?

Intéressez-vous au travail de vos parents et de votre entourage, discutez entre amis, prenez contact avec des professionnels, visitez des entreprises, participez aux portes ouvertes organisées par les différentes universités, participez aux réunions d'information, faites des recherches en bibliothèque, sur Internet, au « Berufsinformationzentrum » du service d'orientation professionnelle de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM), ...

Élaborer un profil de ses intérêts professionnels constitue une partie de cette première étape. En effet, vous serez amené à développer une aptitude à réfléchir sur votre personnalité, à explorer vos intérêts, bref à découvrir votre identité personnelle.

Cette auto-évaluation vous permettra non seulement de découvrir vos intérêts mais également de vous poser des questions sur vos compétences et habiletés personnelles. Prenez conscience de ce que vous savez faire et n'hésitez pas à valoriser vos réussites.

Demandez-vous quelles sont vos habiletés, vos compétences :

- manuelles
- pour l'analyse de données
- à communiquer un sentiment ou une émotion
- à comprendre les autres
- à diriger les autres
- à vous centrer sur la précision des détails.

L'étape de l'élaboration de votre profil d'intérêts et de vos compétences personnelles étant une étape importante, n'hésitez pas à vous faire conseiller par un membre de votre SPOS ou du CPOS.

1.2. Trier les informations

Vous avez récolté un maximum d'informations :

- brochures (Foire de l'Étudiant, ...)
- descriptions de professions trouvées sur Internet
- stages dans des métiers qui vous intéressent
- exploration de vos intérêts et habiletés
- ...

Maintenant vous devez trier toutes ces informations et **faire des choix**. Toutes les expériences que vous avez vécues, toutes les questions que vous vous êtes posées ou que vous avez posées à d'autres doivent être traitées, vous devez leur donner un sens **par rapport à vous-même**. Tel ou tel stage vous a marqué, telle ou telle visite ne vous a pas inspiré. Organisez les éléments d'information en grandes catégories et concepts, déterminez les domaines qui suscitent le plus votre attention, cherchez des points communs à l'ensemble des informations. Telles sont les activités de base de cette deuxième étape.

1.3. Faire des choix

Peu à peu, les expériences et les informations s'organisent et se structurent. Mais pour pouvoir aboutir à un début de projet, il vous faut faire des choix. Ces choix s'appuient sur vos expériences passées, vos acquis du présent et votre perception du futur.

- Qu'est-ce que vous jugez important dans la hiérarchisation de vos intérêts, besoins et valeurs ?
- Dans quel domaine croyez-vous avoir le plus de chances de réussir ?

1.4. Réaliser vos choix

Construisez votre projet ! Vous avez accumulé des expériences et des informations, vous les avez traitées et vous avez fait des choix en fonction de vos intérêts et compétences. Maintenant, vous devez réaliser votre choix. Vous devez assumer les risques et faire face à d'éventuels obstacles concernant votre choix. Il vous faut aussi trouver des stratégies de substitution si votre choix s'avérait irréalisable.



A la fin du cycle 4.2 de l'école fondamentale, vous avez été orienté vers l'enseignement secondaire ou l'enseignement secondaire technique. Les deux types d'enseignement poursuivent des finalités différentes.

1er cas de figure

L'**enseignement secondaire** est une formation générale : il a pour objectif de transmettre des connaissances générales dans les domaines des sciences humaines et de la littérature, des mathématiques et des sciences naturelles. Les études préparent avant tout aux études supérieures et universitaires et sont sanctionnées par le diplôme de fin d'études secondaires.

Si vous vous trouvez dans ce cas de figure, poursuivez votre chemin de l'orientation à la section 3 : Etudes.

2e cas de figure

L'**enseignement secondaire technique** prépare aussi bien à l'entrée dans la vie professionnelle qu'à l'accès à l'enseignement supérieur. L'enseignement secondaire technique comprend 3 régimes différents :

- le régime technique, sanctionné par un diplôme de fin d'études techniques
- le régime de la formation de technicien, menant au diplôme de technicien
- le régime professionnel, sanctionné par le diplôme d'aptitudes professionnelle (DAP).

Il inclut également le régime préparatoire, une voie pédagogique spécifique pour les élèves qui n'ont pas atteint le socle de compétences prévu au terme du 4e cycle de l'enseignement fondamental.

En général, les 3 régimes de l'enseignement secondaire technique laissent le choix entre l'entrée dans la vie active ou la poursuite des études, le cas échéant, après avoir suivi avec succès des modules complémentaires préparatoires à l'enseignement supérieur.

Si vous désirez poursuivre vos études, rendez-vous à la section 3 : Etudes. Si par contre vous souhaitez entrer immédiatement dans la vie active, poursuivez votre chemin de l'orientation à la section 4 : Travail !

Vous avez envie de continuer vos études ?

Afin de déterminer la nature de vos études vous devez vous poser un certain nombre de questions bien concrètes:

- Que souhaitez-vous étudier ?
- Quel type d'études souhaitez-vous aborder ?
- Dans quelle école, quelle faculté, quel pays souhaitez-vous étudier ?

Étudier quoi ?

Les études supérieures couvrent une palette énorme de formations. Les domaines s'étendent des études en lettres et des sciences exactes comme la physique, les mathématiques, aux sciences humaines comme la psychologie, la géographie ou l'histoire en passant par les sciences juridiques, les sciences économiques ou bien encore les arts... Chacun qui désire poursuivre ses études peut y trouver une formation dans un domaine qui lui est adapté.

Études de Type Court (BTS, Bachelor) ou de Type Long (Master, Doctorat)?

Pour les études de type court, il s'agit d'études supérieures d'une durée totale de 2 ans qui conduisent au Brevet de Technicien Supérieur ou de 3 ans qui conduisent au diplôme du Bachelor (Licence en France). Pour les études de type long, il s'agit d'études universitaires d'une durée totale de 5 années pour un Master, auxquelles viennent s'ajouter 3-4 années supplémentaires si vous envisagez de faire un Doctorat.

Quelle école, quelle faculté, quel pays ?

Une fois que votre choix concernant vos études est fait, renseignez-vous sur l'école ou la faculté. Informez-vous sur les matières enseignées et les cours, sur les points clés de la formation. Renseignez-vous sur le système de l'enseignement. Chaque pays peut présenter certaines spécificités. Veillez à ce que le diplôme soit reconnu auprès des instances d'homologation du Luxembourg. Et faites votre choix en adéquation avec votre personnalité.

Si vous vous posez des questions concernant les études supérieures, poursuivez votre chemin de l'orientation à la section 5 : Infos Études.



Vous êtes prêt à vous lancer dans le monde du travail ?



L'entrée dans le monde du travail est une étape importante dans la vie de chaque individu, une étape qui présente des enjeux tant pour l'individu concerné que pour la société. Être à la recherche d'un emploi vous confronte d'un côté à vos propres aptitudes, besoins et intérêts, et de l'autre côté aux besoins et aux offres de la société.

Mais quels sont en réalité les besoins et les offres de la société ?

Il est judicieux de sonder le terrain car le marché du travail évolue rapidement. Faites une recherche sur les différents domaines existant dans le secteur privé et public et analysez les offres d'emploi qui en découlent.

Les différents domaines professionnels sont :

Agriculture

- Agriculture
- Agro-alimentaire

Industrie

- Automobile, cycle, motorcycle, véhicule industriel
- Bâtiment
- Chimie, physique, biologie
- Plasturgie
- Electricité, électrotechnique, électronique, télécommunications
- Bois, ameublement
- Métallurgie
- Textile, métiers de la mode
- ...

Services

- Banques, assurances, finance, droit
- Information, communication, documentation, édition
- Informatique
- Culture, spectacles, art
- Commerce – distribution
- Hôtellerie, restaurations, métiers de la bouche
- Tourisme
- Santé, paramédical, services à la personne
- ...

Les différents secteurs professionnels sont :

Secteur privé

- On est recruté par des entreprises privées
- Sensible aux conditions économiques
- Primes, bonifications et bonus pour bons résultats
- Existence de conventions collectives applicables aux contrats de travail dans des secteurs définis

Secteur public

- On est recruté par l'État
- Carrières dans les institutions de l'État et les Communes
- Relativement insensible aux conditions économiques
- Salaires dépendent du statut de l'agent et de son grade



Vous voulez faire un volontariat après vos études secondaires?

Le Service National de la Jeunesse (SNJ) offre via le Service Volontaire à des jeunes âgés de moins de 30 ans la possibilité de s'investir dans un projet concret et d'intérêt général d'une durée comprise entre 3 et 12 mois.

3 formules existent:



- Le **Service volontaire de coopération** (SVC) permet aux jeunes résidents de partir dans un des pays en voie de développement pour y participer à un projet concret de coopération. Ce programme a été mis en place en partenariat avec la Direction de la Coopération du Ministère de Affaires Etrangères et le Cercle des organisations non-gouvernementales de développement (ONGD). Les volontaires sont envoyés par des organisations d'envoi agréées en tant qu'ONGD et en tant qu'organisation de service volontaire.



- Le **Service volontaire européen** (SVE) permet aux jeunes de vivre une expérience enrichissante dans le cadre d'un projet d'utilité publique à l'étranger. Il s'adresse à des jeunes résidents au Luxembourg qui désirent s'investir dans un projet de service volontaire dans un autre pays. Le programme cofinance également l'accueil de jeunes volontaires étrangers accueillis par une organisation luxembourgeoise.



- Le **Service volontaire civique** (SVCi) offre une opportunité concrète à l'engagement citoyen des jeunes résidents. Il s'agit d'une mission volontaire dans un projet d'intérêt général à caractère civique auprès d'une organisation d'accueil locale. Le service volontaire civique a comme objectif la promotion du bénévolat des jeunes en leur donnant la possibilité de s'investir pour une durée déterminée dans un projet concret au plan national afin de les mobiliser pour un engagement plus pérenne.

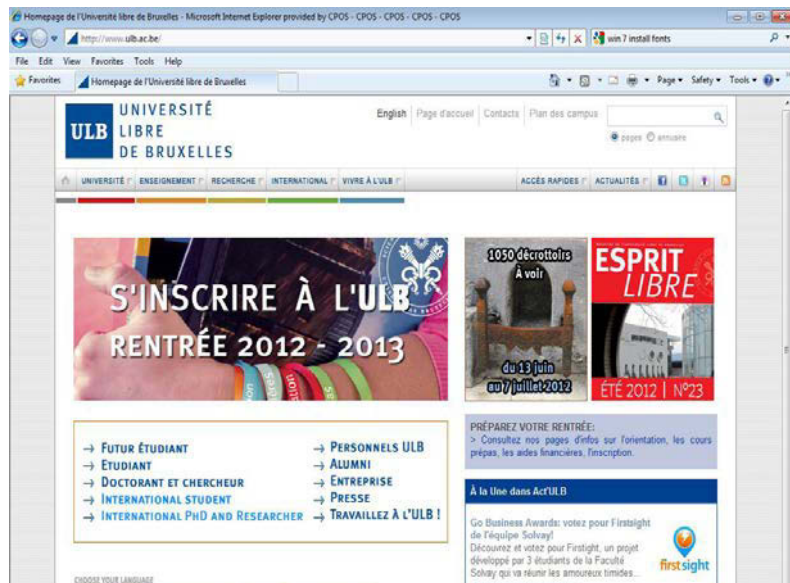
Vous pouvez trouver toutes les informations utiles sous www.volontaires.lu



**Service National
de la Jeunesse**

S'informer pour choisir ses études

Le Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur (CEDIES) est l'interlocuteur de choix en termes d'études supérieures. Vous pouvez y consulter les dossiers « métiers » dans lesquelles vous trouverez, en fonction du métier choisi, une information détaillée et par pays sur : les formations, les diplômes, les conditions d'admission, les modalités d'inscription et les adresses des institutions.



Internet représente un fabuleux outil de travail si l'on cherche à s'informer, mais il est souvent utile d'avoir des points de repère si on veut aboutir en un minimum de temps à un maximum de résultats concrets.

Les dossiers « métiers » du CEDIES sont également disponibles en ligne sous www.cedies.public.lu. Ce site offre en plus un recueil intéressant de liens d'information pour les études à l'étranger ainsi que les informations nécessaires concernant l'aide financière de l'État luxembourgeois.

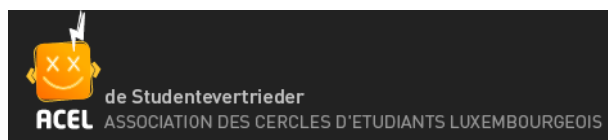
Si vous envisagez d'étudier au Luxembourg, consultez la rubrique « Étudier au Luxembourg » du CEDIES (www.cedies.public.lu/fr/publications/guides-pratiques/pays/luxembourg/index.html) ainsi que le site de l'Université du Luxembourg (www.uni.lu). Différents lycées techniques au Luxembourg (LTECG, LTAM, LTPS, LJBM et LTE) offrent aussi la possibilité de faire en 2 ans un Brevet de Technicien Supérieur (BTS).

Enfin, les outils de recherche comme Google, Yahoo et autres vous offrent également une multitude de résultats de recherche.

S'informer sur l'Université ou l'École Supérieure choisie

Allez sur le site de l'Université ou de l'École Supérieure qui vous intéresse. La plupart des institutions présentent les formations qu'elles offrent, affichent les informations sur les démarches administratives à faire et offrent des informations sur la vie estudiantine locale. On peut trouver la plupart des sites en utilisant l'abréviation de l'école avec le code du pays. Par exemple www.ulb.be (Université Libre de Bruxelles), www.uni-karlsruhe.de (Universität Karlsruhe TH), www.unistra.fr (Université de Strasbourg).

D'autres organisations telles que l'Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois (ACEL) peuvent également fournir de nombreuses informations concernant les différentes universités et sur les conditions générales qui sont en vigueur. Pensez à consulter leur Guide annuel du futur Étudiant (www.ancel.lu).



Foire de l'Étudiant

Tous les ans, au mois de novembre, le CEDIES organise la Foire de l'Étudiant dans les Foires Internationales au Kirchberg (LUXEXPO). Cette manifestation s'étale sur deux journées et regroupe plus de 200 participants venant



du monde entier. Elle représente une occasion unique pour se renseigner sur le choix des études, sur les établissements d'enseignement supérieur, ainsi que sur les pays et les villes où ils sont implantés.

Vous n'êtes pas encore fixé sur la profession que vous voulez exercer !

Le Centre d'information professionnelle - "Berufsinformationszentrum" (BIZ) met à disposition du public un large éventail de médias que les visiteurs peuvent consulter eux-mêmes gratuitement et aussi souvent qu'ils le désirent. Vous y trouverez entre autres :

- des **Dossiers d'informations** contenant de brèves présentations des professions, la description des tâches, des activités et des exigences
- des **Livres ou autres documentations** qui informent sur les problèmes de formation ou de travail
- des **Descriptions succinctes des professions** présentant sur 1 à 2 pages l'essentiel de la profession et que l'on peut emporter gratuitement
- des **Films** montrant sous forme de reportages le travail quotidien dans de nombreuses professions, leurs activités et leurs exigences.

Différents sites Internet vous permettent également de consulter une description des tâches et des champs d'action de certaines professions. Le site www.beruffer.anelo.lu renseigne sur les différents métiers ainsi que les formations correspondantes au Luxembourg ou/et à l'étranger à l'aide de fiches descriptives, de vidéos et d'articles thématiques. Consultez les sites www.berufenet.arbeitsagentur.de pour trouver des informations en allemand et www.onisep.fr pour des informations en français.

Les besoins du marché du travail luxembourgeois peuvent aussi être évalués à l'aide d'Internet. Il existe différents sites regroupant les offres d'emploi des grandes entreprises du secteur privé. Les sites www.monster.lu et www.optioncarriere.lu sont un bon point de départ pour consulter non seulement les offres d'emploi au Luxembourg, mais aussi dans le monde entier. Les pages www.jobsearch.lu et jobs.luxweb.com quant à elles se concentrent essentiellement sur le marché du travail luxembourgeois. Tous ces sites vous permettent aussi de déposer votre CV que les employeurs pourront ensuite consulter en ligne.



Vous avez déjà une idée de la profession que vous voulez exercer !

- Consultez les offres d'emploi dans les journaux, sur les sites Internet, à l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM),
- Demandez aux personnes de votre entourage si elles connaissent des postes à pourvoir. Racontez à tout le monde que vous cherchez un emploi. Le bouche à oreille est un outil très efficace.
- Envoyez des candidatures spontanées. N'hésitez pas à prendre l'initiative de contacter directement les entreprises, les institutions ou d'autres organismes qui vous intéressent. Les candidatures spontanées restent un moyen très efficace pour trouver un emploi. Adoptez dès le début une stratégie méthodique qui va de l'étude de l'entreprise à l'envoi de votre candidature. Préparez-vous à exposer vos motivations d'une manière convaincante.
- Publiez votre propre annonce dans les journaux. Plusieurs sites Internet vous permettent de déposer un CV qui pourra être consulté par des employeurs potentiels.
- Inscrivez-vous à l'ADEM en tant que demandeur d'emploi.



Sachez que vos chances de trouver un emploi augmentent si vous combinez ces différentes voies d'action. N'hésitez pas à aller sur le terrain et cherchez à rencontrer des professionnels, à discuter avec eux, à leur poser vos questions. C'est de cette manière que vous pourrez vous faire une meilleure idée des différentes activités professionnelles. Surtout, faites preuve d'esprit d'initiative, de motivation et d'intérêt pour le secteur et le domaine que vous avez choisis.

Travailler et étudier: le brevet de maîtrise

Détenteur d'un CATP, DAP, diplôme de technicien, diplôme de fin d'études secondaires ou secondaires techniques, vous pouvez vous inscrire à la formation au Brevet de Maîtrise qui s'adresse aux futurs chefs d'entreprise ainsi qu'à toute personne visant un poste à responsabilités dans une entreprise artisanale, industrielle ou commerciale.

Grâce à la panoplie des matières enseignées - Organisation & gestion d'entreprise, Pédagogie appliquée, Théorie & pratique professionnelles, - le Brevet de Maîtrise confère les connaissances indispensables pour créer et diriger sa propre entreprise ou pour assumer un poste à responsabilités auprès d'un employeur.

Rendez-vous sur le site de la Chambre des Métiers pour plus d'informations: www.cdm.lu

Maison de l'Orientation

La Maison de l'orientation regroupe en une même adresse toutes les administrations et services qui aident les jeunes et les moins jeunes à s'orienter tout au long de la vie.

- le Service d'orientation professionnelle de l'ADEM (Agence pour le développement de l'emploi); le BIZ
- le CPOS (Centre de psychologie et d'orientation scolaires);
- le SNJ (Service national de la jeunesse); bureau régional centre
- l'ALJ (Action locale pour jeunes); bureau régional Luxembourg
- le CEDIES (Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur),
- l'Anefore (Agence nationale pour le programme européen d'éducation et de formation tout au long de la vie).

La Maison de l'orientation aide les jeunes qui ont besoin de renseignements pour choisir leur voie ou pour trouver leur premier emploi par l'intermédiaire d'un contrat d'apprentissage.

Elle s'adresse prioritairement aux jeunes, mais tout adulte pourra y trouver des conseils sur les différents secteurs dans lesquels il pourra être amené à travailler.



Renseignements:

Maison de l'Orientation
58, bvd. G.-D. Charlotte
L-1330 Luxembourg
Tél.: 8002-8181
www.anelo.lu

La prise de décision quant à votre choix d'études et de profession est une étape de longue haleine, nécessitant une méthodologie adéquate et spécifique.

Les Services de Psychologie et d'Orientation Scolaires implantés dans les lycées sont un partenaire de premier choix étant donné leur proximité avec les élèves. Ensemble avec le Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires, ils vous proposent un accompagnement constructif dans la clarification de vos idées personnelles et vous assistent dans l'élaboration de votre projet.

En terme d'orientation, le CPOS ainsi que les SPOS de votre lycée vous aident à :

- acquérir des méthodes et des connaissances afin de développer votre capacité d'autonomie et de responsabilité
- trouver des informations concernant le monde professionnel ainsi que les formations supérieures et universitaires
- trier les différentes informations recueillies
- explorer et connaître vos capacités, intérêts et aspirations personnelles
- développer des compétences qui vous permettent de faire des choix.

Le CPOS et les SPOS vous proposent :

- un lieu de rencontre neutre
- une équipe pluridisciplinaire
- une confidentialité propre au travail de consultation
- un relais vers d'autres organismes compétents en cas de besoin
- une certaine flexibilité des heures de consultation.

Le CPOS vous offre en plus une permanence pendant les vacances scolaires.

Renseignements:

CPOS
58, bvd. G.-D. Charlotte
L-1330 Luxembourg
Tél.: 2477-5910
www.cpos.public.lu



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Centre de psychologie et d'orientation scolaires

Le Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur du Ministère de la Culture, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a pour missions principales :

- l'information des étudiants sur l'enseignement supérieur
- la gestion des aides financières de l'État pour études supérieures

Le Service « Information/Documentation sur l'Enseignement Supérieur » offre au public :

- des informations sur les études et les carrières supérieures, les diplômes de l'enseignement supérieur, les conditions d'inscription aux universités et aux écoles supérieures
- une importante documentation sur les carrières, les études et les universités/écoles supérieures à Luxembourg et à l'étranger dans le cadre d'un centre de documentation spécialisé dans l'enseignement supérieur
- l'organisation de la Foire de l'Étudiant en novembre et des séances d'information ponctuelles concernant les études supérieures à l'étranger
- des brochures d'information sur les études supérieures et les carrières
- des informations sur l'enseignement supérieur ouvert et à distance
- la collaboration avec les différents cercles d'étudiants luxembourgeois
- une aide en cas de problèmes d'inscription ou d'équivalence.

Le Service « Aide financière de l'État pour études supérieures » gère l'aide financière de l'État pour études supérieures (bourses et prêts).

Les missions de l'ADEM, et plus particulièrement celles du **Service Développement de l'emploi et formation** concernant les jeunes diplômés demandeurs d'emploi, sont les suivantes:

- aider les jeunes à trouver un poste de travail adapté
- réaliser la compensation des offres et des demandes d'emploi
- surveiller la situation et l'évolution du marché de l'emploi.

Le **Service d'orientation professionnelle** assure une autre mission non négligeable de l'ADEM :

- l'organisation de l'orientation professionnelle des jeunes
- l'aide au jeune dans le choix d'une carrière ou d'une profession.

Le Service d'orientation professionnelle dispose d'informations collectives (BIZ : Berufsinformatiounszentrum) et propose des consultations individuelles.

Renseignements:

Orientation Professionnelle
58, bvd. G.-D. Charlotte
L-1330 Luxembourg
Tél. : 247-85480
www.adem.public.lu



Renseignements:

ADEM
10, rue Bender
L-1229 Luxembourg
Tél. : 247-85300
www.adem.public.lu

L'Action Locale pour Jeunes: pour les jeunes entre l'école et la vie active.

Une initiative du service de la Formation professionnelle du ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle.

L'ALJ conseille les jeunes qui:

- ont arrêté leurs études sans diplôme
- sortent de l'école à la fin de l'obligation scolaire
- cherchent des informations sur la vie active et des formations continues

L'ALJ soutient les jeunes par un accompagnement individuel:

- pour établir et réaliser un projet professionnel
- pour rechercher une école, un poste d'apprentissage, un emploi ou une autre solution
- pour rédiger un CV et une lettre de motivation
- pour préparer un entretien d'embauche
- pour contacter d'autres services

L'ALJ:

- organise des mesures sociopédagogiques préparant les élèves à la vie active
- contacte et accompagne les jeunes qui ont quitté l'école sans diplôme
- informe et sensibilise tous les agents et instances impliqués dans le processus de la transition et de l'insertion et crée des liens entre-eux
- soutient et participe à la création de nouvelles structures qui favorisent l'intégration sociale et professionnelle



Renseignements:

Action Locale pour Jeunes

Bureaux régionaux:

www.alj.lu

Orientation et choix des études

Centre de Psychologie et d'Orientation Scolaires - www.cpos.lu

Centre de Documentation et d'Information sur l'Enseignement Supérieur - www.cedies.lu

Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois - www.acel.lu

Études supérieures au Luxembourg

Université du Luxembourg - www.uni.lu

Luxembourg School of Finance - www.lsf.lu

Miami University Dolibois European Center - www.units.muohio.edu/luxembourg

Sacred Heart University Luxembourg - www.shu.lu

Informations métiers

Informations métiers et formations correspondantes au Luxembourg et à l'étranger - www.beruffer.anelo.lu

Informations métiers et formations en allemand - berufenet.arbeitsagentur.de

Informations métiers et formations en français - www.onisep.fr

Centre d'Information professionnelle au Luxembourg - www.adem.public.lu/demandeur/orientation/biz

Recherche d'emploi

Agence pour le développement de l'emploi - www.adem.public.lu

Monster.lu - www.monster.lu

Luxweb Emploi - jobs.luxweb.com

Optioncarriere - www.optioncarriere.lu

Chambres professionnelles

Chambre d'Agriculture - www.lwk.lu

Chambre de Commerce - www.cc.lu

Chambre des Métiers - www.cdm.lu

Chambre des salariés Luxembourg - www.csl.lu

Jeunes diplômés

ANELO Informations pour jeunes diplômés - www.anelo.lu





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Centre de psychologie et d'orientation scolaires



MAISON



DE L'ORIENTATION

58. bvd. Grande - Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg
Tél.: 247-75910

www.cpos.lu